Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 029-212900716-20260909-2026_43-DE

Département du Finistère

MAIRIE
29300
GUILLIGOMARC'H

Séance du
9 septembre 2026

DATE DE CONVOCATION
1er septembre 2026

DATE D'AFFICHAGE
1er septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 14

VOTANTS : 15

DATE DE MISE EN LIGNE
11/09/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-six**, le mercredi **neuf septembre** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Bruno MOREL, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : EZANNO Sandrine, MOREL Jacques, MOURAUD Lydie, SINOQUET Vincent, JONOT Roland, LE DART Catherine, PENNA Anne, COADIC Xavier, GALLO Valérie, STANGUENNEC Pierre, CHRISTIEN Philippe, BOURBON Christophe, MOREL-LASSALLE Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : LE BORGNE Mélanie **POUVOIR à Mme PENNA Anne.**

Mme MOREL-LASSALLE Stéphanie a été élue **Secrétaire.**

2026-43 Lotissement « Les Terrasses de Guernevez »
Approbation du CRACL au 31 décembre 2025

Comme chaque année depuis 2020, conformément aux dispositions du Traité de Concession, la SemBreizh, aménageur du lotissement Les Terrasses de Guernevez, soumet à l'approbation des élus le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL).

Le CRACL est présenté à l'assemblée par Fabien LE JEUNE, Responsable d'Opérations de la Sembreizh. Il retrace sur l'exercice 2025 les points suivants :

- Travaux : Les travaux de déploiement de la fibre optique ont été réalisés. L'ensemble des travaux sont achevés et les marchés en cours de clôture.
- Commercialisation : Les 15 lots sont désormais vendus. Le dernier (lot 14) a fait l'objet d'une signature en juillet 2026.
- Données financières 2025 : 14 289 € HT de dépenses pour aucune recette. La vente du lot 14 sera inscrite dans le CRACL de clôture.

Au 31/12/2025, le bilan financier de l'opération est inchangé à hauteur de 485 805 € HT

- Evolution sur certains postes de dépenses
  Par rapport au dernier bilan approuvé (CRACL 2024), les dépenses évoluent ainsi :
  - ✓ Travaux : 259 902 € HT au lieu de 259 436 € HT
  - ✓ Rémunération : 84 537 € HT au lieu de 84 545 €
  - ✓ Frais financiers : inchangés
  - ✓ Charges de gestion : 16 025 € HT au lieu de 16 484 € HT

- Evolution sur certains postes de recettes
  Par rapport au dernier bilan approuvé (CRACL 2024), les recettes évoluent ainsi :
  - ✓ Participation de la collectivité : inchangé (83 000 €)
  - ✓ Autres recettes : inchangé (451 019 €)

.../...

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 029-212900716-20260909-2026_43-DE

- Le bilan prévisionnel pour l'année 2026 est le suivant :
  - les dépenses prévisionnelles sont de 9 130 € HT : clôture des marchés de travaux et rémunération de l'aménageur
  - La recette prévisionnelle est de 31 109 € et correspond à la vente du lot 14
  - Au terme de l'exercice 2026, la trésorerie cumulée devrait être positive à hauteur de 89 389 €.

Ceci étant exposé, il est demandé aux élus de bien vouloir approuver le compte-rendu annuel 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE le CRACL 2025 de la Sembreizh concernant le lotissement Les Terrasses de Guernevez**

Le Maire,
Bruno MOREL



